

YOUCEF BENABDALLAH[\*]

## Croissance économique et dutch disease en Algérie

Le retournement du rapport de force dans le partage de la rente pétrolière a permis, durant les années soixante-dix, à l'Algérie de bénéficier deux fois de chocs positifs des termes de l'échange (1973 et 1979). Depuis l'an 2000, l'Algérie capte d'importants surplus pétroliers. Compte tenu du poids des hydrocarbures (97% des recettes d'exportation, plus de 70% des recettes budgétaires et 40% dans le PIB), l'économie algérienne est très exposée à la volatilité des termes de l'échange. L'effet négatif de cette dernière est bien connu (J. Bagwati et R. Prebish).

A l'inverse de la problématique qui a été étudiée, dans les années cinquante et soixante, l'effet d'un choc négatif des termes de l'échange sur le développement, l'objectif de cet article concernera presque exclusivement les chocs positifs et leurs effets sur l'économie algérienne.

La première section sera réservée à un bref rappel théorique sur les effets des recettes d'exportation provenant des ressources minières sur la croissance économique. La littérature sur le dutch disease nous servira comme ancrage méthodologique.

Le phénomène du dutch disease en Algérie fera l'objet de la deuxième section. Il sera fait une différence entre la période de l'économie administrée et la période post-réforme. Dans la première, l'Etat avait émergé comme entrepreneur général du développement car il était à la fois titulaire de la rente pétrolière en tant que propriétaire du sous-sol et allocateur quasi unique des ressources. Il était un administrateur de l'économie de rente. Le contexte est totalement différent dans la seconde situation ; l'Etat est certes toujours titulaire de la rente mais se désengage du rôle d'entrepreneur tout en adoptant des politiques d'appui à la croissance économique. Dans les deux situations, l'Etat a injecté massivement du capital. La croissance obtenue dans les années soixante-dix était de type extensif. La difficulté d'inscrire actuellement la croissance économique dans la durée, dans un contexte macroéconomique marqué par des surplus d'épargne et courants importants, une maîtrise de l'inflation et d'importantes réserves de changes, a fini par convaincre les sceptiques qu'il ne suffit pas de disposer de mannes financières pour récolter la croissance et le développement. Les résultats enregistrés en termes de croissance sont accueillis, y compris par les euphoriques de la conjoncture, avec prudence.

La troisième section montrera comment les politiques macro-économiques tentent de contenir les effets du dutch disease. La gestion de la masse monétaire à travers le taux d'inflation cible ainsi que le fonds de régulation des recettes de l'Etat sont les seuls instruments actuellement utilisés pour stériliser les effets des surplus pétroliers.

## **1- LE FINANCEMENT DE LA CROISSANCE SUR DES RESSOURCES NATURELLES**

Dans les années cinquante et soixante, les prix des matières premières retenaient l'attention des économistes du développement à travers le débat sur les termes de l'échange qui a opposé les structuralistes et les néo marxistes d'un côté et les néoclassiques de l'autre côté. A partir des années soixante dix, le débat sur les termes de l'échange est menée d'une tout autre manière. Dans le premier cas, il s'agissait de connaître les déterminants des prix réels des matières premières et de mettre en évidence les effets négatifs d'un choc négatif des termes de l'échange sur le développement en général. Dans le second cas, il s'agit de montrer comment un choc positif des termes de l'échange a des effets négatifs sur la croissance économique. L'exportation des ressources naturelles est ainsi à l'origine de graves distorsions dans l'économie (resource curse).

### **1.1 - Les avantages et les inconvénients du surplus minier**

Le surplus minier permet de gagner du temps. La masse des investissements que l'on peut mettre en oeuvre est plus importante. En faisant dépendre la croissance du seul investissement, on est en droit de penser que cette dernière sera beaucoup plus rapide que si l'on ne disposait pas de ce surplus. En l'absence de ce surplus, le préalable agricole et l'endettement extérieur deviennent des voies incontournables.

L'avantage comparé naturel du secteur minier doit être utilisé pour faire apparaître des avantages comparés construits. En effet, le surplus minier permet de couvrir le financement de la partie importée de l'investissement. Par ailleurs, le secteur minier transfère une partie de son surplus aux autres secteurs de l'économie grâce au différentiel existant entre coûts marginaux et prix internationaux. Dans le cas des hydrocarbures, comme en Algérie, l'effet de ce transfert est important car tous les secteurs utilisent de l'énergie. A cela, il faut ajouter les produits dérivés qui sont livrés aux utilisateurs dans les mêmes conditions de prix.

La troisième difficulté qu'un surplus minier important permet de contourner est relative à l'arbitrage entre les objectifs économiques et sociaux. Le surplus minier et par définition non produit et de ce fait ne met pas en contradiction, pour sa mobilisation, les groupes sociaux nationaux. Il permet, par conséquent, d'épargner ou du moins d'atténuer pour les travailleurs et à la population en général les sacrifices qu'impose le schéma de financement traditionnel. Il peut même être un levier important du consensus national autour du développement.

Les bénéficiaires auxquels donne droit un surplus minier s'accompagnent aussi de nombreux problèmes qui, s'ils ne sont pas pensés et résolus à temps, pourraient avoir des effets néfastes sur le processus d'accumulation enclenché et sur la société en général.

La rente est d'abord une mauvaise chose avant d'être une bonne chose comme l'écrivait H. Elsenhans<sup>[1]</sup>. La disponibilité d'une importante rente peut s'accompagner d'une série de dysfonctionnements qui sont liés aussi bien aux fluctuations de son volume et de son pouvoir d'achat qu'à sa propre nature en tant que revenu. Nous nous limiterons ici à livrer certains d'entre eux.

Le premier problème est lié à la non-reproductibilité des produits du sous-sol. Les recettes qu'on en tire ne peuvent assurer, par conséquent, qu'un financement durant une période plus ou moins longue à l'issue de laquelle des activités de remplacement doivent prendre le relais.

Leur exploitation, tournée essentiellement vers l'exportation, nécessite préalablement un financement et se pose donc le problème de l'arbitrage entre l'investissement dans le secteur de rente et celui qui sera consacré au reste de l'économie. La dynamique de l'accumulation doit se traduire par une réintroversion de l'investissement au fur et à mesure que les projets lancés et financés sur la rente viendraient à maturité. Autrement dit, le financement sur le produit du travail se substituera à la rente. Les problèmes liés à la maîtrise des projets lancés et aux paiements extérieurs peuvent faire que les délais de maturation deviennent très longs et les difficultés qui leur sont liées soient reportées sur le secteur de rente qui deviendra à son tour une enclave articulée essentiellement sur l'extérieur. Dans le cas de l'Algérie, on vérifie aisément que le secteur des hydrocarbures a réalisé un surinvestissement par rapport aux objectifs planifiés afin de compenser les effets d'une industrie de plus en plus endettée à l'extérieur.<sup>[2]</sup>

Un autre problème, lié cette fois-ci au marché mondial, consiste à maintenir un pouvoir d'achat aux exportations des ressources naturelles qui soit en adéquation avec le programme d'investissement retenu et dont la réalisation dépend quasiment de la capacité d'importation des biens d'équipement. Le niveau et le pouvoir d'achat des exportations dépendent de l'offre et la demande sur les marchés internationaux et sur lesquelles un petit pays n'a aucune influence. Cet aspect du financement de l'accumulation sur les ressources naturelles est particulièrement important quand le rapport des exportations au produit intérieur brut est élevé. J. Bhagwati a déjà montré qu'une forte dégradation des termes de l'échange, dans ce cas, peut se traduire par ce qu'il appelle une "croissance appauvrissante".<sup>[3]</sup> En effet, l'effet d'un choc négatif termes de l'échange est si important, du fait de la forte proportion des exportations dans le PIB, qu'il peut provoquer une chute du revenu national.

Le poids de l'endettement devient très sensible aux recettes et au pouvoir d'achat des exportations surtout si le pays est extrêmement spécialisé, comme c'est le cas de l'Algérie. Le coût de la dette, calculé sur la base des termes de l'échange, peut hausser très rapidement. Le

niveau des termes de l'échange qui s'imposera au moment du remboursement n'est pas connu au moment de l'endettement. La détérioration des termes de l'échange peut faire entrer alors un pays dans le cercle infernal de l'endettement.

Les répercussions des exportations des ressources naturelles sur les finances publiques sont particulièrement importantes quand c'est l'Etat qui conduit le développement. Les rentrées fiscales au titre de l'activité d'extraction et d'exportation dépendent des prix internationaux. L'épargne budgétaire dont on connaît l'importance et le rôle dans les pays en voie de développement devient alors fonction très volatile. En période d'amélioration des termes de l'échange, l'Etat se trouve conforté dans ses fonctions d'entrepreneur du développement et de redistributeur. En période de basse conjoncture, "l'effet cliquet" conduit l'Etat à s'endetter et/ou à utiliser la création monétaire pour financer son déficit afin de continuer à financer les projets en cours et à soutenir le pouvoir d'achat de la population afin de ne pas s'exposer à l'impopularité.

Pour toutes ces raisons, le maintien d'un équilibre<sup>[4]</sup> dans le financement de l'accumulation sur les ressources naturelles et les autres sources est de rigueur si l'on veut éviter les effets pervers que peuvent provoquer de fortes fluctuations à la baisse dans les recettes d'exportation.

## 1.2 - Ressources minières et dutch disease

D'après le modèle du dutch disease, l'amélioration spectaculaire des termes de l'échange des pays exportateurs de pétrole leur a permis de disposer d'importantes ressources financières. Paradoxalement, l'utilisation de ces ressources est à l'origine de graves distorsions de leurs systèmes productifs. Les secteurs manufacturier et agricole (secteur des biens échangeables) sont relativement handicapés alors qu'ils constituent les seuls secteurs réels du développement. Le secteur exportateur de ressources naturelles (secteur en boom) et ceux secteurs de la construction et des services (secteurs des biens non échangeables) sont en revanche dopés par l'injection de la rente dans l'économie.

Dans le cas de l'Algérie, la pathologie du dutch disease et les barrières douanières se seraient conjuguées pour conduire l'économie algérienne à une structure de plus en plus dominée par les hydrocarbures et par conséquent de plus en plus vulnérable aux chocs extérieurs.

La répartition sectorielle adoptée par le modèle permet de mettre en évidence, à un niveau plus fin, les effets d'un "boom" et d'en mesurer le poids de l'ajustement pour chaque secteur. Le boom déclenche deux effets qui se conjuguent.

Le mouvement des ressources est décrit sur le marché du travail par le déplacement du travail des secteurs des échangeables et des non échangeables vers le secteur en boom grâce à un taux de salaire plus élevé que ce dernier impose aux deux autres secteurs. Ce phénomène

est qualifié de désindustrialisation directe puisque le secteur manufacturier voit son output se contracter.

Le second effet est lié à la hausse de la dépense générée par celle des revenus. Il consiste à montrer comment la hausse de la demande des non échangeables, suite à la hausse des revenus, va accroître leur prix relatif en termes d'échangeables. Il en résulte une amélioration de la rentabilité du secteur des non échangeables qui devient capable d'absorber une hausse du salaire réel et de l'imposer à celui des échangeables; ce qui a pour effet d'apprécier à son tour le taux de change réel. C'est l'effet de désindustrialisation indirecte mis en évidence par un déplacement de ressources des échangeables vers les non échangeables.

Au total, les effets ressource et dépense se combinent dans le même sens pour le secteur des échangeables hors boom et provoquent une contraction de son produit par désindustrialisation directe et indirecte et détériore sa compétitivité extérieure.

C'est là l'effet essentiel du "dutch disease"<sup>[5]</sup> qui est obtenu sur le plan théorique grâce à la séquence d'ajustement qui commence par une hausse du taux de salaire réel qui se transmet aux prix relatifs (hausse des prix des non échangeables) pour se terminer par une appréciation du taux de change réel. L'effet total se résume en un recul de l'industrie et de l'agriculture d'un côté et en une hypertrophie du secteur en boom et celui des services et de la construction.

La protection tarifaire renforce le phénomène du dutch disease en raison de l'appréciation du taux de change réel qu'elle induit. De la même manière que plus haut, le renchérissement du prix relatif des importables va faire reporter la dépense sur les non échangeables. Un biais anti exportations apparaît suite à l'effet de détournement de ressources au profit de la substitution d'importation et des biens non échangeables.

Aux effets distorsifs prévu par le modèle du dutch disease dans le court et moyen terme, une littérature théorique et empirique tend à établir une causalité négative entre ces dernières et la croissance économique<sup>[6]</sup>. Les résultats très mitigés, voire négatifs, obtenus par les pays en développement riches en ressources naturelles ont probablement engendré cette littérature. Les pays dont les exportations ont été dominées par les ressources naturelles durant les années 1970 ont connu une croissance plus lente que ceux qui sont relativement dépourvus de ressources naturelles. On compare les pays de la région MENA, riches en hydrocarbures, et les tigres asiatiques pauvres en matières premières. L'écart de productivité et de revenu s'est creusé entre les premiers et les USA, pris comme référence, alors qu'il s'est réduit pour les seconds. Des pays riches en hydrocarbures ont vu leur PIB en PPA par tête d'habitant baisser (Vénézuéla, Nigéria et Algérie).

Le rapport arabe sur le développement humain<sup>[7]</sup> arrive par une autre voie aux mêmes conclusions :

- dans la région MENA (Moyen Orient et Afrique du Nord), l'évolution de la productivité des facteurs enregistre une baisse moyenne de 0.2% entre 1960 et 1990 alors que l'indice de productivité s'accélère dans les autres régions du monde. Comparée au niveau de la productivité des Etats-Unis qui est pris en référence, la productivité dans la région MENA est passée de 32% (en \$ constant 1985) en 1970 à 25% en 1980 et à 19% seulement en 1990. Selon le même rapport, les faibles niveaux de croissance s'expliqueraient par le retard pris dans la formation du capital humain dans les pays arabes relativement au reste du monde ;

- le rapport fait remarquer que ce déclin de la productivité intervient après le boom de 1974. En terme de répartition, en 1975 le PIB réel per capita et en PPA dans le monde arabe était de 21% par rapport à celui des pays de l'OCDE. En 1998, il n'est plus que de 13.8% par rapport à cette même référence. Les pays de l'Asie de l'Est et du Pacifique ont réduit cet écart en passant d'un rapport de 1 à 20 à un rapport de 1 à 7 seulement.

Les travaux fondateurs de W. M. Corden, J. P. Neary et de Gregory ont donné ultérieurement lieu à des développements théoriques et empiriques grâce aux modèles d'équilibre général calculable (EGC). Le dutch disease est devenu un terme générique. Les distorsions sectorielles ne sont plus les seuls effets du dutch disease. On établit une causalité négative entre les ressources naturelles et la croissance économique [8]. On met en évidence que les nations qui disposent d'importantes ressources naturelles ont tendance à négliger l'accumulation du capital physique et du capital humain. T. Gylfason [9] montre empiriquement sur des échantillons d'une centaine de pays que la croissance économique est corrélée négativement avec «le capital naturel» :

- une variation de 10% de capital naturel d'un pays à un autre se traduit par une différence de 1% de croissance per capita au profit du pays le moins riche en ressources naturelles ;

- le volume de l'emploi est lié négativement au taux de croissance économique. Une augmentation de 11 à 12% des effectifs dans le secteur primaire réagit en une baisse de 1 point de croissance per capita.

Le champ d'application du dutch disease s'étend aussi au problème de gouvernance.

La recherche empirique tend à montrer que l'abondance des ressources naturelles favorise la mauvaise gouvernance. L'approche de la «rent seeking» [10] montre, par les instruments néoclassiques, comment les groupes de pression arrivent à s'accaparer d'une partie des richesses produites. Du point de vue théorique, la démarche de la «rent seeking» diffère sensiblement de celle qui est adoptée par les théoriciens du dutch disease pour qui la rente est définie au sens le plus classique. Elle est liée à l'exploitation du sol et du sous-sol dans un régime capitaliste avec un monopole sur la propriété foncière. La «rent seeking» généralise la rente à toute les positions acquises dans la société afin de s'accaparer

d'un revenu au delà de ce qui aurait été permis par le seul marché. Il n'y a aucune difficulté à lier les deux approches particulièrement quand la rente issue de l'exploitation des ressources naturelles échoit à l'Etat. La «captation de l'Etat» de Koffman[11] s'inscrit dans ce sens.

### 1.3 - Le modèle du dutch disease à l'épreuve de la réalité

Qu'en est-il dans la réalité ? Un certain nombre d'études[12] ont été consacrées au phénomène. Les résultats nous semblent ambigus. On n'y trouve pas systématiquement les effets prévus par le modèle. Les réactions à la hausse des revenus pétroliers ont été diverses par certains côtés et similaires par d'autres. La structure du PIB sur la période de 1960 à 1983 montre que :

- la part, en termes relatifs, de l'agriculture a reculé dans tous les pays exportateurs de pétrole à l'exception de l'Algérie et de l'Irak.
- le secteur manufacturier a légèrement progressé pour tous les pays ;
- le secteur des services et de la construction a, en revanche, enregistré une large progression partout. De 10% en 1960, il passe à plus de 40% à la fin de la période indiquée.

L'observation empirique met en évidence des échecs en développement aussi bien dans les pays riches en ressources que dans ceux qui en sont pauvres. Le rôle important joué par les ressources naturelles dans le développement de certains pays appartenant à la zone OCDE (USA, Canada et Australie) fournit un contre-exemple à la "malédiction de ressource". Les USA, qui produisaient dans les années quarante et cinquante près de 2/3 du pétrole au niveau mondial, n'ont pas souffert du dutch disease. L'étude des échanges commerciaux de Wright[13] montre aussi que les exportations américaines de produits manufacturés avaient un contenu très élevé en ressources naturelles non renouvelables, et que ce contenu s'est accru entre 1880 et 1930. Par ailleurs, l'exploitation des ressources naturelles a permis de désenclaver certaines régions comme l'Alaska par exemple, banaliser l'automobile grâce au bas coût des carburants et stimuler le progrès technique compte tenu de toutes les applications que reçoivent les produits pétroliers.[14]

Les avantages comparatifs liés aux ressources naturelles ne bloquent pas la construction d'autres avantages comparatifs. Une étude de l'OCDE[15] fait état des nouveaux pays agro industriels (NAIC) qui ont su à partir de ressources de l'agriculture et de la pêche installer une industrie manufacturière (Thaïlande et Malaisie).

Selon la même étude, le problème ne serait pas lié aux ressources mais au degré de diversification des exportations, diversification que les pays asiatiques ont réussi à réaliser. Sur un échantillon de 98 pays, dans les années soixante, seule la région asiatique réussissait une diversification par les produits manufacturés à hauteur de 25% des exportations totales. Le retard du secteur manufacturier, en Afrique, résulterait tout simplement de la dotation factorielle de ce continent. La relative abondance du sol et du sous sol conjuguée à la pénurie du capital humain expliquent la concentration des exportations de l'Afrique

en produits naturels contrairement aux pays asiatiques, qui se sont spécialisé progressivement dans les produits manufacturés, en raison d'une relative abondance du capital humain et d'une relative pénurie de ressources naturelles.

Les effets du modèle semblent relever de la fatalité. Celle-ci est liée aux hypothèses et aux effets qui en résultent mécaniquement. L'alternative proposée indirectement par le modèle, du moins sur le plan théorique, est qu'un niveau de bien être plus bas associé à une structure productive équilibrée est préférable à un niveau de bien être plus élevé s'accompagnant de distorsions dans l'allocation sectorielle des ressources.

Le modèle garde le mérite de souligner que la croissance économique ne saurait dépendre de la seule disponibilité des capitaux. Cet aspect est particulièrement important pour l'Algérie dont on connaît les difficultés économiques et sociales révélées par le contre-choc pétrolier de 1986. Le choc positif des termes de l'échange remet l'Algérie, depuis l'an 2000, dans une situation très similaire à celle des années soixante-dix.

## **2 - CROISSANCE ET FORMES PARTICULIÈRES DU DUTCH DISEASE EN ALGÉRIE**

Le choc positif des termes de l'échange des années soixante-dix a permis à l'Algérie de disposer d'importantes ressources financières grâce aux exportations d'hydrocarbures et à l'endettement garanti par ce même choc. L'investissement a été dopé. Il atteint sur la période une moyenne de 40% avec des pics de 47%. La croissance économique qui en a résulté sur longue période a été moindre que celle qui a été obtenu avec des taux d'investissement nettement inférieurs. L'explication peut-elle relever des mécanismes du dutch disease tels que décrits plus haut?

### **2.1 - L'état des lieux de la croissance économique en Algérie**

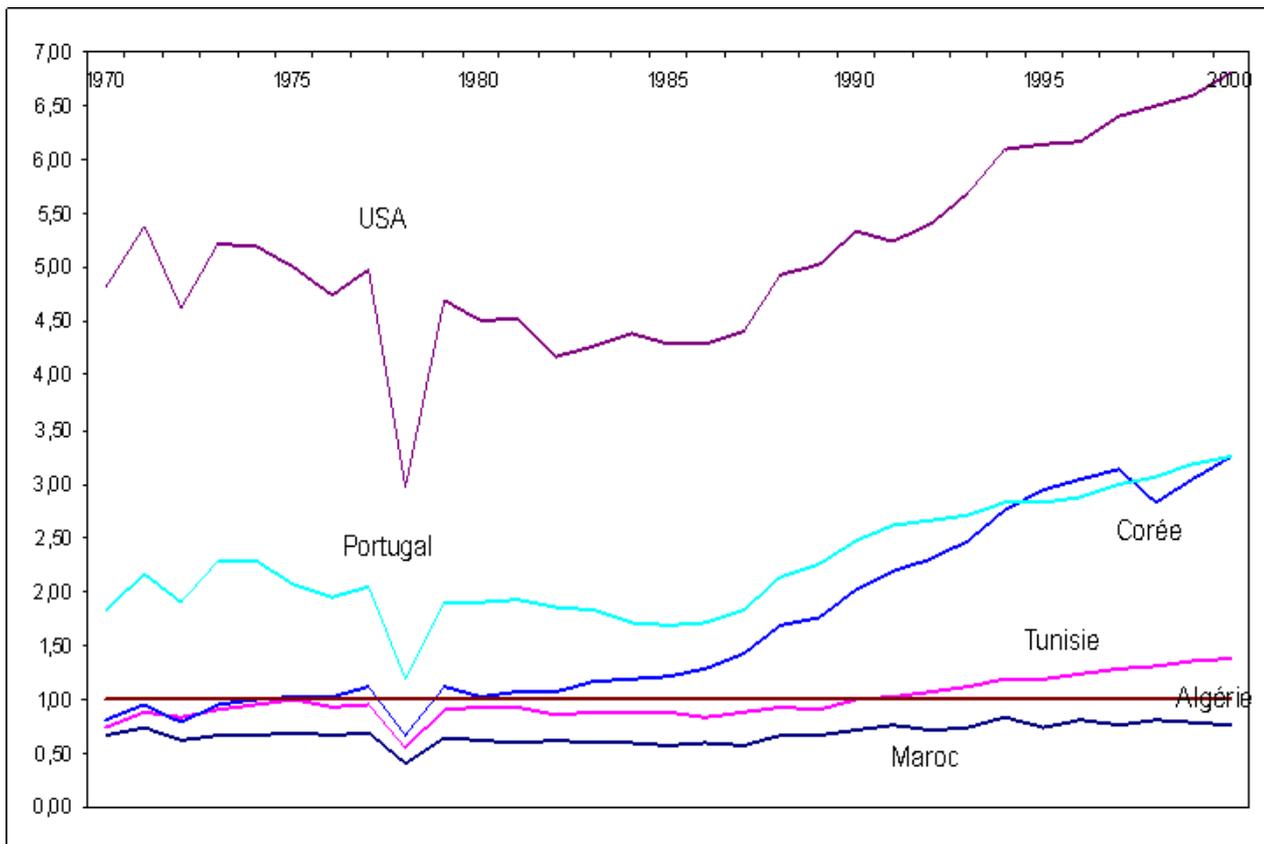
La comparaison sur longue période de la croissance économique en Algérie et dans plusieurs autres pays (graphe suivant), permet de faire les commentaires suivants :

- de 1970 à 1985, le PIB per capita et en PPA de l'Algérie effectue de légers rattrapage par rapport aux pays de l'OCDE (USA et France). L'écart se creuse en faveur de l'Algérie par rapport à d'autres pays de l'Afrique du nord (Maroc, Egypte). Les pays asiatiques (Corée et Malaisie) connaissent une croissance plus rapide que l'Algérie ;
- la seconde période, 1985-2000, permet de mettre en évidence les changements brutaux qui se sont produits dans la trajectoire de la courbe de la croissance. Le Maroc et la Jordanie ont effectué un léger rattrapage de leur revenu per capita. Tous les autres pays de la sélection ont vu leur revenu per capita passer au dessus de celui de l'Algérie. Ainsi, en 30 ans d'expérience de développement, l'Algérie a vu son

revenu per capita passer de 1/4.8 à 1/6.8 de celui des USA, de 1/0.81 à 1/3.2 de celui de la Corée et de 1/0.74 à 1/1.38 de celui de la Tunisie.

Les contre performances enregistrées par l'Algérie et qui n'apparaissent qu'à partir de 1985 sont-elles le fait du seul effondrement du prix du baril ou plutôt le fait de d'autres difficultés structurelles qui sont remontées à la surface avec la forte dégradation des termes de l'échange ?

Graphe n°1 : Evolution du PIB per capita (en PPA 1970-2000)



Source : Construction personnelle à partir CD ROM Banque mondiale.

\* Les courbes de croissance du revenu per capita des autres pays doivent être comparées à celle de l'Algérie (horizontale)

Les rapports du FMI et de la Banque mondiale (2003) établissent tous deux que la croissance de la productivité totale des facteurs de production est devenue négative à partir du milieu des années soixante-dix. Compte tenu du taux d'investissement et de la croissance démographique, le revenu per capita aurait dû croître selon les estimations des deux institutions de 3.2% en moyenne annuelle sur la période 1971-2000 au lieu de 0.9 réellement enregistré.

L'économie algérienne se caractérise depuis 1980 par une croissance lente et sa grande exposition aux chocs extérieurs; ce qui confère à sa croissance un caractère volatile. Après une croissance de 6.8% en moyenne durant la décennie soixante-dix, l'économie plonge dans la stagnation voire dans la récession. Le taux de croissance moyen sur la période 1980-1994 est à peine de 1.7%, inférieur à celui de la population. On ne renoue avec la croissance que depuis 1999.<sup>[16]</sup> Selon la Banque mondiale (2003), la proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté est passée de 8% en 1988 à 14% en

La volatilité de la croissance économique en Algérie reflète le cycle de valorisation internationale des hydrocarbures ainsi que leur importance croissante dans l'économie. Cette volatilité est liée à celle des termes de l'échange. Sur une liste de 144 pays en développement, l'Algérie appartient, selon la Banque Mondiale<sup>[17]</sup>, aux neuf pays les plus exposés à cette volatilité. Cela met en évidence le peu de diversification des exportations de l'Algérie et non une relation de causalité entre les hydrocarbures en tant que tels et les résultats de la croissance.

## **2.2 - Qu'en est-il du dutch disease en Algérie ?**

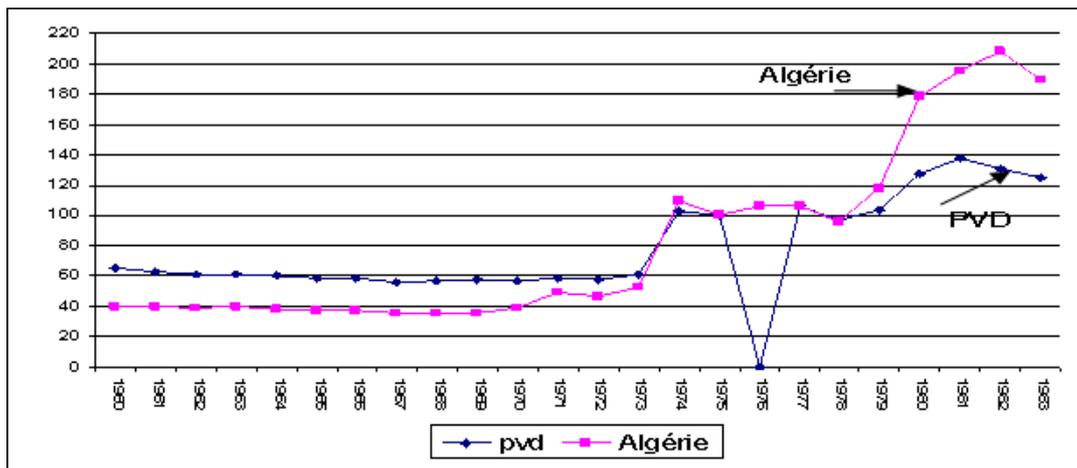
La structure de la valeur ajoutée sera étudiée sur deux périodes. La première va de la fin des années soixante à la fin des années quatre-vingt. Elle correspond globalement à l'économie administrée. La seconde court jusqu'à aujourd'hui. Les caractéristiques de l'économie algérienne tendent progressivement, sans toutefois les atteindre, vers les hypothèses du modèle du dutch disease (libéralisation des prix et du commerce extérieur et convertibilité courante du dinar etc...).

### **2.2.1 - La première période**

Cette période se caractérise par une amélioration des termes de l'échange faisant suite au choc pétrolier de la fin 1973. Bien qu'en baisse, le prix réel du pétrole reste élevé entre 1974 et 1979 par rapport à leur niveau moyen de 1970/1972. Le second choc pétrolier, intervenu en février 1979, améliore davantage les termes de l'échange.

### GRAPHIQUE

Graphe n°2 : Indice des termes de l'échange



Il s'agit de comparer les changements intervenus dans la répartition de la valeur ajoutée ainsi que dans les variables macroéconomiques à ceux qui sont prévus par le modèle. Les changements structurels qui se sont produits dans la répartition de la valeur ajoutée par rapport à la période du "pré-boom" sont résumés dans le tableau n°1.

**Tableau n°1 : Taux de croissance de la valeur ajoutée par secteur (1969-1985)**

	1969-1974	1974-1979	1979-1985	1974-1985
1. Agriculture	5,3	8,6	4,3	6,2
2. Industrie manufacturière.	6,9	13,5	8,2	10,6
3. (1 + 2)	6,2	11,4	6,7	8,8
4. Hydrocarbures	4,3	3,2	- 1,3	0,7
5. Construction et services	9,6	16,3	5,7	8,3
6. (1 + 2 + 4 + 5)	6,6	8,5	3,8	5,1

Source : Construit à partir des données de la Banque Mondiale.

La croissance du secteur des hydrocarbures, en boom, est nettement inférieure à la croissance moyenne. Sur la période 1974/1985 durant laquelle on a enregistré deux chocs positifs des termes de l'échange, le secteur n'a cru que de 0,7% contre 5,1% pour le total des valeurs ajoutées. Cela vérifie que la hausse des recettes d'exportation d'hydrocarbures est plutôt le fait d'un boom et non du développement du secteur.

Le secteur de la construction et des services, le plus dynamique avant 1974, réagit à la hausse des revenus pétroliers par une croissance spectaculaire. De 9,6% durant la première sous-période (1969-1974), son taux passe à 16,3% durant la seconde, soit à près de 5 points de plus que les secteurs de l'agriculture et de l'industrie manufacturière réunis.

La tendance s'inverse au profit de ces derniers avec la troisième sous-période puisqu'ils enregistrent un taux de croissance (6,7%), supérieur d'un point à celui du secteur de la construction et des services. Sur l'ensemble de la période, les biens échangeables ont connu une croissance moyenne plus rapide que les biens non échangeables et ce, malgré l'évolution très accidentée de l'agriculture dont le taux de croissance reste, remarquons-le, supérieur à celui de la valeur ajoutée totale.

On ne peut déceler dans ces résultats ambigus et partiels les effets d'un "dutch disease" tels que mis en évidence par le modèle. On peut, en revanche, parler d'une "pro-industrialisation" si on se limite à une stricte comparaison des taux de croissance dans le secteur manufacturier d'une part et dans ceux des hydrocarbures et de la construction et des services.

La part de la valeur ajoutée des hydrocarbures dans le total des valeurs ajoutées a connu une baisse spectaculaire et continue. Elle passe de 46,2% en début de période à 23% seulement en fin de période. Cela signifie qu'il transfère ses revenus, captés grâce au "boom", aux autres secteurs.

## 2.2.2 - Boom pétrolier et variables macroéconomiques

L'évolution des chiffres relatifs à l'inflation permet de dégager deux sous périodes : une première, allant de 1974 à 1979, se caractérise par une inflation domestique moins forte que celle des partenaires commerciaux et une seconde (1979-1984) marquée par une inversion brutale de cette tendance. Durant cette seconde sous période, le taux de change nominal n'était pas sensible à l'évolution des termes de l'échange du fait même de la méthode de cotation du dinar dont la valeur externe était calculée sur la base d'un panier de 14 monnaies. Chacune d'elles est représentée exclusivement par son poids dans les dépenses extérieures. La valeur du dinar est alors une donnée exogène<sup>[18]</sup> puisqu'elle est censée révéler fidèlement les évolutions entre les différentes monnaies composant le "panier dinar".

Par ailleurs, les termes de l'échange ne sont pas pris en charge par la méthode de cotation puisque les recettes y sont exclues. L'appréciation du taux de change réel prend la forme d'une hausse des prix.

Tableau n°2 : Différentiel d'inflation entre l'Algérie et le reste du monde

	1974 - 1979	1979 - 1984
1. Industrie manufacturières + agriculture	9,72	7,9
2. Construction + services	7,12	10,8
3. Valeur ajoutée	7,03	12,6
4. Importations	10,1	4,48
5. (1 - 4)	-0,31	3,42
6. (2 - 4)	-2,98	6,32
7. (3 - 4)	-3,07	8,12

Durant la première sous-période (1974 /1979), l'Algérie a pu maintenir à son avantage un différentiel d'inflation négatif vis à vis de ses partenaires commerciaux malgré une tendance à l'alourdissement de la croissance et à la faiblesse de la productivité du travail. C'est un résultat obtenu conjointement par la politique de répression des prix qui consistait à les empêcher de s'ajuster sur les coûts et de l'important niveau d'inflation chez les partenaires commerciaux. Le différentiel entre le rythme de croissance des prix du secteur de «la construction et des

services» et celui des importations passe de -2,98 points durant la première période à 6,32 durant la seconde. L'inflation est plus rapide dans le secteur des échangeables (agriculture et industrie) que dans les non échangeables (construction et services) durant la première période. Dans la limite de la signification des prix relatifs dans une économie administrée, ce résultat exprime une dépréciation du taux de change réel et non une appréciation comme le prévoit le modèle du dutch disease.

Les tendances qu'expriment les chiffres du tableau n°2 recourent tout à fait les résultats de l'étude de A. Gelb et P. Conway[19] selon qui le taux de change réel effectif s'est déprécié, sur la base de 1970-1972, de 4% entre 1974 et 1978. Les deux auteurs notent en revanche une appréciation, sur la même base, de 4% entre 1979 et 1981, de 14% en 1982-1983 et de 23% en 1984.

La tendance "naturelle" à la thésaurisation a été, par ailleurs, renforcée par la stabilité des prix. A. Gelb note que les algériens ont manifesté durant cette période une large propension à détenir des encaisses. Selon l'auteur, l'élasticité revenu de la demande de monnaie (M1) s'est maintenue à un niveau de 2 durant la période allant de 1967 à 1980[20]. La seconde période s'annonce avec d'importants changements à la fois dans la politique économique globale et dans l'environnement international. Les données du tableau n°2 indiquent que le différentiel de prix entre le secteur "construction et services" et les importations est passé de -2,98 en 1974-1979 à 6,32 en 1979-1984.

En s'inspirant de la méthode de Ballassa[21], les calculs A. Allahoum[22] permettent de mettre en évidence les mésalignements du taux de change réel du dinar par rapport à sa trajectoire d'équilibre de long terme. Le taux de change réel, selon cette méthode, est sous évalué jusqu'en 1985. Ces résultats sont confirmés par une étude récente du FMI.[23]

D'autres contributions vont dans le même sens que les propos défendus. En faisant dépendre l'équilibre du taux de change réel du prix du hydrocarbures, du volume des exportations des hydrocarbures, de la dépense publique dans les non échangeables et du niveau de protection, P. Sorsa[24] conclut que l'effet de la hausse du prix des hydrocarbures est bien moins important que celui qui est prévu en théorie. Par ailleurs l'important niveau de chômage a empêché la réalisation de la séquence hausse du taux de salaire/appréciation du taux de change réel.

A l'évidence, il n'y a pas de relation entre l'évolution des termes de l'échange et celle du taux de change réel selon les deux méthodes de calcul de ce dernier qui est censé réagir par une appréciation ou une dépréciation, selon le cas, à l'évolution des termes de l'échange pour satisfaire à la contrainte de l'équilibre de la balance courante.

On ne peut pas ne pas reconnaître une réelle volonté de transformation de la rente pétrolière en un système productif. Par ailleurs il est difficile de concevoir le modèle de développement mis en oeuvre dans les

années soixante et soixante-dix sans la rente pétrolière compte tenu de la masse d'investissement dont le coût financier dépassait largement les possibilités de l'économie hors hydrocarbures. La structure de l'investissement propre à ce modèle est peu compatible avec une rentabilité strictement économique dans le court et moyen terme et par voie de conséquence avec un endettement extérieur important. Partant de là, on peut soutenir que les objectifs du développement du secteur des hydrocarbures était de soutenir l'économie hors hydrocarbures le temps qu'elle atteigne la maturité :

- en rendant conciliable la contrainte qu'impose le paiement du service de la dette et la nature des investissements ;
- en exonérant la jeune industrie du service de la dette.

Autrement dit, il était difficile d'engager un endettement extérieur sur la base de la productivité de l'économie dans le court et moyen terme. La dette était perçue de fait comme une forme anticipée de la rente. L'économie d'endettement est alors le mécanisme essentiel de financement de la croissance. Au coeur du dispositif se retrouve le Trésor qui essaie de s'adapter au cycle de la rente pétrolière selon les stratégies du moment. Le boom de 1974 a ouvert le champ à des anticipations optimistes quant au maintien d'un rapport de force favorable aux producteurs du pétrole. La méfiance de l'endettement s'est effacée d'autant que des conditions permissives dominaient le marché des capitaux.

### **2.2.2 - L'après contre-choc pétrolier de 1986**

L'économie algérienne présente une configuration sectorielle de plus en plus conforme à celle qui est décrite par le dutch disease. Les réformes économiques ont-elles eu pour effet de libérer le phénomène du dutch disease, réprimé durant la période de l'économie administrée ? La libéralisation des prix, l'ouverture du commerce extérieur et la convertibilité courante du dinar ont-elles contribué conjointement à faire émerger cette configuration ? La protection qu'offrait la rente pétrolière administrée par l'Etat à l'industrie fait brutalement défaut suite à la rareté des ressources et à la réorientation de la politique économique. L'industrie est exposée brutalement à la concurrence étrangère dans les pires conditions.

Exception faite de 2001, en raison de pannes importantes, le secteur des hydrocarbures connaît une croissance vigoureuse. Il est épargné par les effets de l'ajustement structurel. Le secteur recevra d'ici 2009 un investissement de 32 milliards de dollars, soit l'équivalent de plus de 50% de l'enveloppe prévue pour le plan complémentaire de soutien à la croissance (PCSC). Ce programme vient s'ajouter à celui réalisé entre 2000 et 2005 et dont le coût s'est élevé à 21 milliards de dollars. **[25]**

Etant plus ou moins enclavé, le secteur des hydrocarbures ne génère pas une demande importante pour le reste de l'économie. En revanche, il exerce indirectement des effets sur ce dernier par l'intermédiaire des financements qu'il apporte. La croissance dans les BTP, l'agriculture et la construction est générée en grande partie par les soutiens que l'Etat a

apportés à la croissance. L'épargne budgétaire qui sert à financer ces plans est la forme par excellence de la rente pétrolière. A titre d'exemple, le Trésor public a reçu au titre de la fiscalité des hydrocarbures en 2003 l'équivalent de près de 27% du PIB. Un autre élément par lequel le secteur des hydrocarbures influence le reste de l'économie est tout simplement la demande issue du budget de fonctionnement. La fiscalité ordinaire (hors hydrocarbures) couvre moins de 60% des dépenses de fonctionnement. Les autres 40% le sont par la fiscalité des hydrocarbures.

**Tableau n°3 : Répartition sectorielle de la croissance du PIB réel**

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Hydrocarbures	6,0	4,0	6,1	4,9	-1,6	3,7	8,4
Agriculture	-13,5	11,4	2,7	-5,0	13,2	-1,3	17
Mines	-13,4	5,5	-3,0	15,9	-2,8	6,1	0,6
Energie et eau	3,9	8,7	7,0	2,4	5,0	4,3	6,6
Industries manufacturières	-7,6	9,2	-0,8	-1,9	-1,3	-1,0	-3,3
Industries du secteur privé	5,0	5,0	8,0	5,3	3,0	6,6	2,9
Bâtiments et travaux publics	2,5	2,4	1,4	5,1	2,8	8,0	5,5
Services hors administrations publiques	2,4	5,4	3,5	2,1	6,0	5,3	4,3
Services des administrations publiques	3,0	2,5	3,0	2,1	2,5	3,0	4,5
Droits et taxes à l'importation	0,5	5,4	-0,5	0,9	4,8	6,9	4,4
Produit Intérieur Brut	1,1	5,1	3,2	2,2	2,7	4,1	6,8

Source : Services de la Planification

Les services et bâtiment et travaux productifs connaissent une croissance appréciable qui a toutes les chances de se maintenir compte tenu des investissements qui sont prévus pour le quinquennat dans le domaine du logement. L'énergie et l'eau, les mines et les services hors administration connaissent une croissance assez soutenue. Remarquons que ces secteurs sont liés indirectement à celui des hydrocarbures.

L'évolution en dents de scie du taux de croissance de l'agriculture met bien en évidence la dépendance de ce secteur à l'égard de la pluviométrie et ce malgré les efforts consentis ces dernières années. La part de l'agriculture dans le PIB reste cependant constante, à hauteur de 11% environ. Ce secteur a reçu une attention particulière de la part des pouvoirs publics qui lui ont consacré un plan de développement (PNDA).

La désindustrialisation est un fait incontestable. Elle est supportée par le secteur public. Exception faite de 1998, l'industrie manufacturière du secteur public a connu une croissance négative. L'indice de sa production ne cesse de se dégrader. En 2004, il n'est que de 62% seulement par rapport à 1989. L'industrie manufacturière nationale ne contribue plus qu'à hauteur de 7% au PIB contre plus de 15% vers la moitié des années 80.

**Tableau n°4 : Indice de la production industrielle des entreprises publiques (1989 = 100)**

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Eau et Energie	143,7	156,3	167,3	171,3	179,8	187,7	199,0	211,6
Hydrocarbures	118,2	119,2	121,5	129,3	128,5	133,8	138,8	145,2
Industries extractives	67,2	70,8	68,7	79,6	77,3	82	76,8	82,7
ISMMEE	46,8	53,1	55,4	56,7	62,8	67,2	73	74,7
Matériaux de construction	89	93,4	91,2	97,1	98,6	106,9	94,4	106,7
Industries chimiques	79,9	93,2	91,6	97,2	94,3	88,8	79,2	77,7
Industries alimentaires	83,1	95,4	93,9	85,5	74,9	60,5	48,1	40,5
Textiles	48,6	48,1	39	33,4	28,6	29,6	30	24,7
Cuirs et peaux	23,7	22,4	16,5	15,5	16,1	13	11,6	13,9
Bois et papier	47,3	45,3	38,8	35,6	31	31,4	29,4	29,2
Indice général	78,2	83,8	83,8	85,2	85	86,2	85,4	87,7
Indice hors hydro	68,9	75,6	75,1	75	74,6	75,1	73,4	74,4
Indice industries manufact	63,1	69	67,7	66,8	66,2	65,4	62,8	62,0

Source : ONS

Malgré le dynamisme qu'on lui prête, le secteur privé n'a pas été en mesure de contrebalancer la récession et la désindustrialisation du secteur public. Ce dynamisme connaît actuellement un net fléchissement. Le taux de croissance du secteur privé a été respectivement de 3,7% et 3,4% en 2003 et 2004 soit à un niveau plus faible que celui du PIB et du PIB hors hydrocarbures.

Le secteur privé est constitué à près de 90% de micro entreprises qui emploient 35% des salariés du secteur. Seulement 32% d'entre elles opèrent dans l'industrie manufacturière (agro alimentaire, textiles et cuirs essentiellement). Le reste se répartit entre le BTP et les services. Cette structure montre bien que l'investissement privé s'oriente vers les activités naturellement peu ouvertes à la concurrence étrangère (secteur des non échangeables) et où les délais de récupérations sont très courts. Il reste par ailleurs dans le giron familial afin de bénéficier de conditions pour opérer dans le secteur formel et le secteur informel ou dans les deux à la fois.

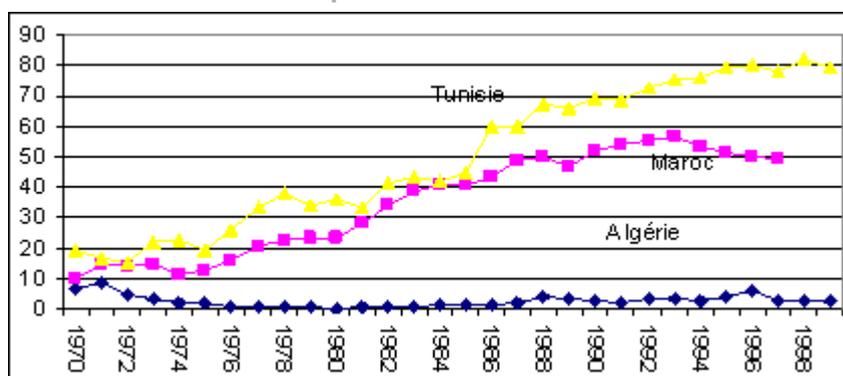
**Tableau n°5 : Poids du secteur privé dans la valeur ajoutée (%)**

	1989	2001	2004
Agriculture	99,8	99,6	99,6
Hydrocarbures	00	4,3	0,8
Industries hors hydrocarbures	25,90	41,83	39
B.T.P	35,90	69,12	73,5
Transports et communications	44,40	76,10	77
Commerces	77,10	93,90	93,6
Services	77,96	89,90	87,5
Total général	45,84	46,95	48
Total hors hydrocarbures	61,20	78,50	88

Source : ONS

Le secteur manufacturier participe au PIB à hauteur de 18% chez les deux voisins du Maghreb. La capacité d'exportation des industries manufacturières algériennes est négligeable. Ce résultat ne semble pas être directement le résultat du boom pétrolier mais d'un choix délibéré en faveur de la substitution d'importation qui a privilégié le marché domestique (graphe n°3). L'Algérie aura probablement d'importantes difficultés à améliorer la position compétitive de ses produits manufacturés sur le marché domestique et sur le marché mondial. Cela semble tomber sous le sens; le recul de l'industrie manufacturière traduit une perte des parts de marché faisant suite aux premières mesures d'ouverture. Il n'y a pas de raison que ces pertes n'augmentent pas sachant que l'accord d'association avec l'UE est entré en vigueur en septembre dernier. D'un autre côté, il n'y a pas de raison pour envisager une amélioration de la compétitivité extérieure de l'industrie manufacturière sachant que cela n'a pu se faire alors que l'Algérie bénéficiait dans ce domaine d'un système de préférence (protocole de 1976). C'est plutôt l'hypothèse inverse qu'il faut envisager car les produits algériens devront affronter la concurrence de ceux qui proviennent des nouveaux entrants à l'UE, des autres pays de la rive sud et de ceux qui font partie de la nouvelle politique de voisinage.

Graphe n°3 : Exportations de produits manufacturés en % des exportations totales



Source : CD ROM Banque Mondiale

L'Algérie semble, comme probablement un bon nombre de pays exportateurs de pétrole, connaître un retard très important dans les exportations de biens manufacturés. La valeur ajoutée mondiale dans le secteur manufacturier a augmenté durant la dernière décennie à un taux de 7%. Les exportations d'articles manufacturés ont augmenté plus rapidement que la valeur ajoutée mondiale dans toutes les régions ; ce qui reflète bien l'internationalisation de l'industrie. Les résultats des pays en développement sont meilleurs que ceux des pays développés. La concentration des exportations et de l'industrie manufacturière est importante dans les pays en développement d'Asie (Chine, Indonésie, province chinoise de Taiwan, République de Corée et Thaïlande) et d'Amérique latine (Argentine, Brésil et Mexique).

Dans les pays développés, le recul relatif de l'industrie manufacturière est compensé par une hausse des volumes. Dans les pays en voie de développement, ce secteur croit en volume et en part dans le PIB. La désindustrialisation relative des pays développés s'accompagne de l'industrialisation des pays en voie de développement. En Algérie, le recul du secteur dans le PIB s'est accompagné aussi de son recul en volume.

L'industrie ne semble pas être une préoccupation de la politique économique actuelle. La seule politique l'a concernant a consisté jusqu'ici à intervenir pour assainir la trésorerie des entreprises publiques. Cette démarche aurait coûté au Trésor public près de 30 milliards de dollars sans pour autant parvenir à casser la récurrence de l'endettement des entreprises publiques. La privatisation a pris un retard considérable. De 2003 à fin 2005, moins de 70 entreprises ont pu être privatisées. La mise à niveau a touché un nombre similaire (PME publiques et privées) sur la même période. Les réformes structurelles qui auraient du précéder l'ouverture sur la zone Euromed tardent à venir. L'Algérie ne se condamne-t-elle pas à être un simple fournisseur de cette zone en gaz et en pétrole ? Il s'agit d'une stratégie périlleuse pour plusieurs raisons :

- la non reproductibilité des hydrocarbures est la première raison. C'est la seconde fois dans son histoire que l'Algérie dispose de surplus pétroliers importants. L'échec de la première expérience est cuisant. Les activités de remplacement entrevues dans les années soixante dix ne sont toujours pas là. La période actuelle hérite d'une industrie, vieille et endettée, qui aura des difficultés à faire face à la concurrence étrangère qu'elle affronte déjà. Plus la stratégie industrielle tardera à venir et plus on se rapprochera de l'échéance fatale qui laissera place aux énergies de substitution (nucléaire et solaire) ;

- le secteur manufacturier a toujours été assimilé à la modernité. Il diffuse le progrès autour de lui. Aujourd'hui, il constitue un bon réceptacle de la haute technologie et de développement de l'économie de la connaissance en général. L'économie de la connaissance ne semble pas se juxtaposer ou rivaliser avec l'industrie. Elle est issue de la déconcentration de l'industrie en général en raison d'un besoin accru d'efficacité. Il est difficile d'envisager l'économie de la connaissance sans l'industrie. La division cognitive du travail se structure autour de ces deux pôles ;

- les statistiques de la CNUCED [26] montrent très clairement que la part des investissements directs étrangers (IDE) dans l'industrie manufacturière est dominante dans le monde et dans les pays en voie de développement. Là aussi, on peut noter que les IDE préfèrent les hydrocarbures en Algérie faute d'un secteur manufacturier relativement plus attractif.

### **3 - LES POLITIQUES MACROÉCONOMIQUES ET LE DUTCH DISEASE**

Jusqu'ici nous avons traité du problème du dutch disease sans distinguer les agents. Dans le cas de l'Algérie, l'Etat est directement bénéficiaire du choc positif des termes de l'échange. Il est important d'étudier son rôle dans l'ajustement macroéconomique. Cet ajustement est aussi de fait une régulation des comportements des agents privés. La banque d'Algérie a formellement conduit la politique monétaire de manière indépendante depuis 1990. Les autorités monétaires et le gouvernement essaient ensemble, les premières pour lutter contre l'inflation et le second pour pratiquer la rigueur budgétaire, de stériliser une partie des surplus pétroliers. Compte tenu du statut de la Banque d'Algérie qui fait d'elle une institution indépendante, nous la distinguerons du gouvernement.

### 3.1 - La politique de stérilisation des surplus monétaires

L'Algérie est bien sortie de l'étranglement financier qu'elle a connu par le passé. La dette extérieure et la dette publique ont fortement baissé ces dernières années sous l'effet de la hausse des recettes d'exportation d'hydrocarbures. En 2004, le service de la dette extérieure n'absorbe plus que quelques 12% des recettes d'exportation et le ratio dette publique est tombé en dessous de la barre des 60%.

Concernant la liquidité, on est passée en quelques années seulement d'une situation où le système bancaire était menacé par une crise de pénurie de liquidité[27] à une situation d'excès d'offre de liquidité. Un surplus de liquidité apparaît en fin de 2001. Les chiffres du tableau n° 6 montrent très clairement que le prix du baril influence nettement la structure des avoirs monétaires. A partir de 2001, les avoirs extérieurs nets dépassent les avoirs intérieurs nets et le montant de la masse monétaire au sens strict. Le rapport avoirs extérieurs nets/ masse monétaire M1 passe de 33,7% en 1998 à 106 en 2001 pour atteindre 123 en 2002 et 143,7 en 2003. Les avoirs extérieurs nets interviennent à raison de 53,1% dans M2 en 2001 et à 60 et 71% pour 2002 et 2003 respectivement. Ce ratio atteint 83,3% en 2004 et dépasse 100 en 2005[28].

La surliquidité est l'expression monétaire des difficultés d'absorption productive de la rente pétrolière. La liquidité bancaire s'est fortement accrue sous l'influence des revenus pétroliers des entreprises du secteur des hydrocarbures, de la fiscalité pétrolière et des mesures d'assainissement des portefeuilles non performants que les banques détenaient sur les entreprises publiques.

Tableau n°6 : en Milliards DA

	Avoirs ext. Nets	Avoirs int. nets	Masse mon.M1
1998	278,7	1312	826,4
1999	172,6	1 619,80	905,2
2000	774,3	1 246,60	1 048,20
2001	1 313,60	1 162,80	1 238,50
2002	1 742,00	1 145,80	1 416,30
2003	2342,66	1012,2	1630,40
2004	3119,17		2160,58
2005	4151,5		2543,39

Source : Banque d'Algérie

La politique de contrôle de la liquidité a pour but de prévenir les pressions inflationnistes pouvant être générées par l'excédent de l'offre de monnaie. A cela, il faut ajouter le contexte favorable à ces pressions créé par le programme de soutien à la relance économique (PSRE) et du plan complémentaire de soutien à la croissance PCSC)[29]

Compte tenu de la reconstitution de la liquidité des banques, la Banque d'Algérie a cessé ses interventions sur le marché monétaire et cela en raison du manque de demande (adjudication[30] et prise de pension sur 24 H). C'est le marché interbancaire qui est actuellement la principale source de refinancement des banques.

Afin de contrôler la liquidité globale, la Banque d'Algérie a eu recours à la manipulation du taux de réserves obligatoire et à la reprise directe de liquidité. L'open-market n'a pu être utilisé compte tenu du rétrécissement du marché SVT faisant suite à l'amélioration de la trésorerie publique et du faible développement des titres publics par conséquent.

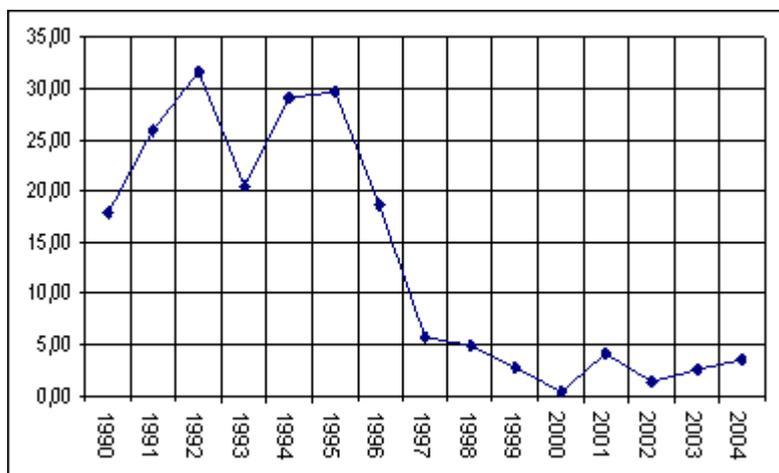
De 2,5%, son niveau depuis 1994, le taux des réserves obligatoires est passé à 4% le 15 Février 2001 et à 4,25 en décembre de la même année. Il sera porté à 6,25% en décembre 2002 niveau qu'il conserve encore à fin 2005. La Banque d'Algérie fait passer le taux de rémunération de ces réserves de 1,75% à 1% à partir de janvier 2005.

Le taux offert aux banques pour la reprise des liquidités est 0,75%. A fin 2004, les montants repris atteignaient 400 milliards de dinars. Ils atteignent 450 à fin 2005.

Les dépôts des banques, auprès de la Banque d'Algérie, ont atteint plus de 670 milliards de dinars à fin juin 2005. 55,3 seulement sont des réserves libres des banques.

Le contrôle indirect a permis à la Banque d'Algérie de ramener le taux d'expansion monétaire à 11,4% en 2004 contre 15,6 en 2003, 17,3 en 2002 et 22,3 en 2001. On remarque nettement, sur le graphe n°4, l'effet de la politique indirecte de la Banque d'Algérie. La poussée de l'IPC vers le haut en 2001 est suivie par une baisse qui tend vers la cible de 3%.

**Graphe n°4 : Evolution de l'inflation (IPC 1990-2004)**



Source : ONS

Le contrôle de la masse monétaire influence le taux de change.

L'appréciation du taux de change réel se lit dans le taux de l'inflation en contexte de taux de change fixe et dans le taux de change nominal en contexte de changes flexibles.

En termes effectifs réels, le dinar s'est déprécié de 49% par rapport à 1985 avant même que n'intervienne la dévaluation de 1991. L'appréciation du TCER de 1992 et 1993 résulte de la volonté des pouvoirs publics d'observer une pause dans la politique de stabilisation probablement à cause du contexte politico-sécuritaire. La hausse des salaires et l'institution d'un filet social ont généré un déficit public avec pour conséquence une hausse de l'inflation. Le glissement nominal de 17,8%, en moyenne durant l'année 1992, s'accompagne d'un taux d'inflation, mesuré par l'indice des prix à la consommation de 31,8%, soit d'un niveau nettement supérieur à celui des principaux partenaires commerciaux. Il en a résulté évidemment une appréciation réelle de 28% en 1992 et de 16% en 1993 (graphe n°5).

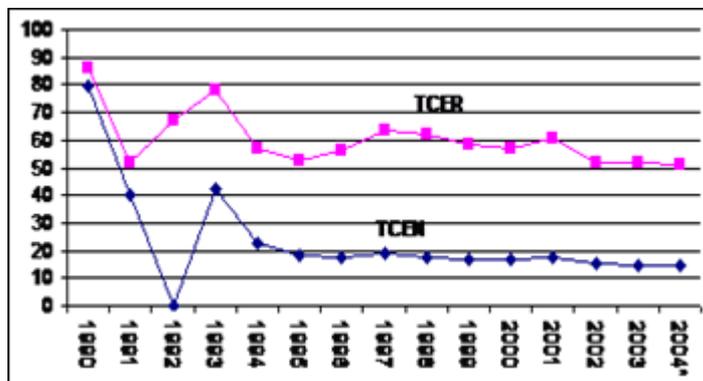
Tableau n°7 : Evolution du taux de change

	TCEN	TCER
1990	79.5	86.3
1991	40.2	52.4
1992	40.9	67.1
1993	42.3	78.2
1994	22.9	57.5
1995	18.0	52.8
1996	17.2	56.9
1997	18.7	63.6
1998	17.8	62.5
1999	16.9	58.9
2000	17.0	57.6
2001	17.3	60.9
	15.2	51.7

2003	14.5	50.7
2004[31]	14.6	51.1

Source : Rapport du FMI, mars 2003 et 2004 (chiffres de fin de période, base sur moyenne de la période 90).

Graphe n°4 : Evolution du TCEN et TCER 1990-2004



La dévaluation de 1994 et la politique anti-inflationniste de la Banque d'Algérie ont eu pour effet une forte dépréciation du TCER. L'appréciation entre 1995 et 1997 est essentiellement le fait des effets inflationnistes de la dévaluation. Depuis cette date, le TCER et dans la trajectoire du TCEN. Le FMI considère que c'est un taux d'équilibre. [32]

### 3.2 - Les politiques budgétaires

Le rôle de l'Etat est très important en Algérie du fait qu'il est le premier bénéficiaire du boom. L'intervention de l'Etat est associée au développement du secteur des non échangeables. Il deviendrait de ce fait un vecteur de propagation des effets du dutch disease.

La fiscalité pétrolière a vu son poids croître dans les recettes de l'Etat depuis 1994 en raison de la dévaluation, de la hausse en volume des exportations d'hydrocarbures et du relèvement du prix du baril. En termes de PIB, les recettes de l'Etat sont passées de 27.5% en 1993 à 38.4% en 2003 et 37% en 2004 (tableau n°8). En 2000, la fiscalité pétrolière fournit à l'Etat près de 77% de ses ressources contre 58% en 1993. Il n'y a aucun doute quant à la nature économière de l'Etat algérien. La fiscalité ordinaire ne représente plus que 9.1% du PIB en 2000, soit un peu moins de ce qui est requis pour le paiement des traitements et salaires de la fonction publique.

**Tableau n°8 : Structure de la fiscalité en % du PIB**

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Recettes totales(1)	27.5	29.5	30.5	27.9	33.5	27.8	30	39.3	38.2	36	38,4	36,78
Fiscalité hydro- carbures (2)	15.9	17.5	20	17.6	21.4	15.3	18.6	30.2	27.2	22,6	26,3	24,58
Fiscalité ordinaire (3)	11.6	12	10.5	10.2	12.1	12.5	11.4	9.1	10.9	13,4	12,1	12,20
2/1 en %	57.8	59.3	65.6	63.1	63.8	55	62	76.8	71.2	62,8	68,5	66,83

*Source : Calculs à partir de différents rapports de la Banque d'Algérie et du ministère des finances*

Les mesures de stérilisation de la Banque d'Algérie sont renforcées par la mise sur pied d'un fonds de régulation des recettes dont l'objectif est

Tableau n°8 : Structure de la fiscalité en % du PIB

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Recettes totales(1)	27.5	29.5	30.5	27.9	33.5	27.8	30	39.3	38.2	36	38,4	36,78
Fiscalité hydro-carbures (2)	15.9	17.5	20	17.6	21.4	15.3	18.6	30.2	27.2	22,6	26,3	24,58
Fiscalité ordinaire (3)	11.6	12	10.5	10.2	12.1	12.5	11.4	9.1	10.9	13,4	12,1	12,20
2/1 en %	57.8	59.3	65.6	63.1	63.8	55	62	76.8	71.2	62,8	68,5	66,83

Source : Calculs à partir de différents rapports de la Banque d'Algérie et du ministère des finances

de mieux gérer le cycle de la rente pétrolière en luttant contre les effets de la volatilité du prix du baril. Ce fonds a reçu 453,2 milliards de dinars en 2000. Il est incrémenté chaque année des plus-values de recettes sur la base d'un prix de référence de 19 dollars et débité du remboursement du principal au titre de la dette publique. Ce Fonds est passé de l'équivalent de 5,7% du PIB en 2000 à près de 26 en 2005.

## TABLEAU

Tableau n°9 : Situation du Fonds de régulation des recettes (2000-2005) (en milliards DA)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Reliquat année précédente	0	232,1	171,5	28	320,9	721,7
Fiscalité pétrolière (loi de finances)	720,0	840,6	916,4	836,1	862,2	899
Fiscalité pétrolière recouvrée	1173,2	964,5	942,9	1285,0	1486	2268
Plus values sur fiscalité pétrolière	453,2	123,9	26,5	449	623,5	1369
Disponibilités	453,2	356	198	476,9	944,4	2100,7
Moins values sur fiscalité pétrolière	00	00	00	00	00	00
Principal dette publique	221,1	184,5	170	156,0	222,7	164
Reliquat après prélèvement	232,1	171,5	28	320,9	721,7	1936,7

Source : Ministère des Finances, projet de présentation de la loi de finances pour 2005 et rapport de conjoncture de la délégation à la Planification (3/2006)

L'amélioration des finances publiques a eu des effets bénéfiques sur certaines grandeurs macroéconomiques et amélioré les possibilités de crédits pour le secteur économique. Les crédits à l'Etat ont connu une baisse absolue très importante en 2000 et 2001. D'une hausse de 17.2% en 1999, ils marquent une baisse nette de 20 et 16% pour 2001 et 2002 respectivement alors que les crédits à l'économie ont connu une hausse importante. La bonne santé financière du Trésor lui a permis de participer à l'amélioration de la liquidité des banques en assainissant le portefeuille des banques des créances non performantes sans que cela n'alourdisse sa dette globale.

## **CONCLUSION**

L'abondance des ressources financières dans le contexte actuel permet d'élargir voire de réorienter le débat sur la faiblesse des performances de l'économie algérienne. La longue durée s'est chargée de montrer l'économie algérienne dans sa trajectoire structurelle. Le profil de la dette, très soutenable, fournit des arguments majeurs pour écarter les analyses qui faisaient dépendre les difficultés de l'économie algérienne du seul étranglement financier dont elle a été l'objet, reléguant au second plan les difficultés internes générées par elle-même. La bonne situation de la macroéconomie algérienne peine à avoir les effets attendus sur l'économie réelle.

La rente n'est pas une fatalité. C'est plutôt son utilisation qui pose des problèmes. L'exemple présent de la Norvège et de la Hollande ainsi que l'histoire d'autres pays développés le montrent bien. En Algérie, on tente pour la seconde fois depuis les années soixante-dix de financer une croissance économique durable sur la rente. Il est vrai que les modalités de dépenses ont changé. D'un Etat entrepreneur dans les années soixante-dix, l'Etat se contente aujourd'hui de développer les grandes infrastructures économiques et sociales. L'amélioration des infrastructures en général et l'investissement dans le capital humain ont été privilégiés dans les plans de relance de la croissance économique (2001-2004) et le plan complémentaire de soutien à la croissance économique (2005-2009). Ces deux plans coûteront aux finances publiques quelques 70 milliards de dollars.

Ces plans vont générer de formidables externalités positives pour les entreprises et la société en général. La crainte vient cependant des

réformes structurelles qui ont pris du retard. Elles sont une condition pour que les agents privés captent les effets externes de l'action de l'Etat.

## Références bibliographiques

ABDOUN R. : 1988 Economie générale du taux de change, éléments d'analyse macro-économique in les Cahiers de la réforme n° 5, avril

ALIER, MAX, AND MARTIN KAUFMAN, 1999, "Nonrenewable Resources : A Case for Persistent Fiscal Surpluses," IMF Working Paper 99/44 (Washington : International Monetary Fund).

BARNETT, STEVEN, AND ROLANDO OSSOWSKI, 2002, "Operational Aspects of Fiscal Policy in Oil-Producing Countries," IMF Working Paper 02/177 (Washington : IMF)

BARNETT, STEVEN, AND ROLANDO OSSOWSKI, 2003, "What Goes Up... Why oil-producing states must husband their resources", Finance & Development, 40, N° 1 (March).

BARNETT S. ET R. OSSOWSKI : 2003. Le yoyo pétrolier, in IMF, Finances et développement, Mars.

BENABDALLAH Y. : 1998 «Les paradoxes de la rente administrée» in revue d'économie et de statistique appliquées, INPS, Alger, déc.

BHAGWATI J. : "La croissance appauvrissante : note géométrique", in B. Lassurdie Duchene : "Echange international et croissance", Economica, Paris 1972, p. 294.

BENACHENHOU A. : «Le renversement de la problématique ricardienne des coûts comparés dans la théorie économique contemporaine» in revue des sciences juridiques économiques et politiques n° 4, Alger 1970.

CORDEN, W. M. AND J. PETER NEARY, "Booming Sector and De-Industrialization in a Small Open Economy," Economic Journal (December 1982).

CORDEN, W. M., "Booming Sector and Dutch Disease Economics : A Survey," Oxford Economic Papers

DAVIS JEFFREY, R. OSSOWSKI, J. DANIEL ET S. BARNETT : Stabilization and savings funds for non-renewable ressources : experience and fiscal policy implications, IMF, occasionnel paper n° 205, 2001

DAVIS JEFFREY, ROLANDO OSSOWSKI, JAMES DANIEL, AND STEVEN BARNETT, "Stabilization Fundsfor Nonrenewable Resources : Experience and Fiscal Policy Implications," Occasional Paper N° 205 (Washington : International Monetary Fund). Mars 2003

EIFERT, B. GELB A. ET TALROTH N. B. : Gérer la manne pétrolière, les raisons de l'échec de la politique de certains pays exportateurs de pétrole, in Finances et développement (FMI), mars 2003.

GYLFASON T. : Naturel resources and economic growth : what is the connection ?»

GYLFASON T. Lessons from the dutch disease : causes, traitement and curses, août 2001, working paper, Institute of economic studies.

KADR. A PARKS : Algeria, inflation in the transition, étude la Banque mondiale, 1991.

KORANCHELIAN T. : "The equilibrium real exchange rate in a commodity exporting country : algerien experience", IMF working paper, juillet 2005

LEWIS, W. A., 1954, « Economic Development with Unlimited Supply of Labour », The Manchester School of Economics and Social Studies, Vol. 22.

NASHASHIBI KARIM : fiscal in south mediterranean arab countries : vulnerabilities and growth potentiel, IMF working paper WP/02/67, 2002.

NURKS R. : Les problèmes de la formation du capital dans les pays sous développés, CUJAS, 1968.

PRÉBISH R. : Le développement de l'Amérique Latine et ses principaux problèmes, Bulletin économique de l'Amérique Latine, vol. n° 21962

SID AHMED. A : Du dutch disease à «l'OPEP disease» Quelques conditions théoriques autour de l'industrialisation des pays exportateurs de pétrole, in Revue du Tiers-Monde, oct./dec. 1987.

SID AHMED. A : Monnaie, prix, change et développement : Le cas des économies exportatrices du pétrole du Tiers-Monde, in Revue Monde en développement n° 56 1986.

SORSA P. : Algérie – the real exchange rate, export diversification and trade protection, IMF Working paper, avril 1999

WRIGHT, GAVIN (1990). "The Origins of American Industrial Success, 1879-1940," American Economic Review 80 : 651-668.

## Notes

---

**[\*]** Maître de conférences à l'INPS (Alger) et Maître de recherche associé au CREAD.

**[1]** H. Elsenhans : "Le Monde arabe et l'Europe dans la nouvelle division internationale" in actes du colloque organisé à Louvain-La-Neuve, CERMAC du 2 au 4/12/1982, p. 46.

**[2]** Y. Benabdallah : «"Problématique de la dépendance et du surendettement", revue NAQD n° 12, Alger 1999.

**[3]** J. Bhagwati : "La croissance appauvrissante : note géométrique", in B. Lassudrie Duchene : "Echange international et croissance", Economica, Paris 1972, p.

[4] G. Corm : la chute des prix du pétrole et ses incidences sur le développement des pays exportateurs. P.G.A n° 409, avril 1986, p. 33.

[5] W. M. Corden : Booming sector and dutch disease economics : survey and consolidation in Oxford Economics Papers n° 36, 1984 et W. M. Corden et J. P. Neary : Booming sector and industrialization in a small open economy in the Economic Journal n° 92, déc. 1982.

[6] Sachs J. and A. Warner (2001), "The Curse of Natural Resources," *European Economic Review*, Vol. 45, n° 4-6, pp. 827-838.

[7] PNUD : «rapport arabe sur le développement humain», 2002.

[8] Sachs J. and A. Warner (2001), "The Curse of Natural Resources," *European Economic Review*, Vol. 45, n° 4-6, pp. 827-838.

[9] T. Gylfason : "naturel resources and economic growth : what is the connection ?»

[10] A. O. Krueger: "The political economy of the rent seeking society", in *American review*, volume 64, 1974.

[11] Simon Johnson, Daniel Kaufmann and Pablo Zoido-Lobato: Corruption, Public Finances and the Unofficial Economy MIT, The World Bank, January 26-28, 1998.

[12] A. Gelb et P. Conway, windfalls in a socialist economy, doc. Banque Mondiale, 1986.

[13] Wright, Gavin (1990). "The Origins of American Industrial Success, 1879-1940," in *American Economic Review* n° 80, pp. 651-668.

[14] W. F. Maloney : "Innovation and growth in resource rich countries", Working paper n° 148, World Bank, feb. 2002.

[15] Federico Bonaglia and Kiichiro Fukasaku: "Export diversification in low income countries: an international challenge after Doha", OCDE Working Paper n° 209, juin 2003.

[16] Banque Mondiale: A medium-term macroeconomic strategy for Algeria, 5/2003, p. 8.

[17] Banque Mondiale : A medium-term macroeconomic strategy for Algeria, 5/2003, p. 8.

[18] R. Abdoun : Economie générale du taux de change, éléments d'analyse macro-économique in les Cahiers de la réforme n° 5, avril 1988, p. 161.

[19] A. Gelb et P. Conway: Algérie: Windfalls in a socialist economy, doc. Banque Mondiale, 1986.

**[20]** D'après A. Gelb, les prix auraient dû s'accroître de 40% entre 1974 et 1978 si ce n'était le rationnement. Document op. cité, p. 30.

**[21]** Les calculs du taux de change d'équilibre se fondent sur les approches théoriques Samuelson/Balassa (1964) [21] et de Williamson (1983 et 1985) en termes de taux de change réel d'équilibre fondamental (FEER). Le concept de taux de change d'équilibre fondamental diverge du PPA par l'accent mis sur les fondamentaux macro-économiques plutôt que sur les agrégats monétaires, l'inflation et les taux de change.

**[22]** Les mésalignements ont été obtenus à partir de l'estimation de l'équation suivante :  $\text{Log (TCR)} = 0,92 \cdot Y_{us}^{PPA} - 0,52 \cdot Y^{APPA} + 0,75 \cdot d - 4,54$  ( $Y_{us}^{PPA}$  = PIB/tête US en PPA ,  $Y^{APPA}$  = PIB/tête Algérie en PPA,  $d$  = ratio du stock de la dette extérieure sur PIB).

**[23]** T. Koranchelian : "The equilibrium real exchange rate in a commodity exporting country: algerien experience", IMF working paper, juillet 2005.

**[24]** P. Sorsa : "Algeria : the real exchange, export diversification and trade protection", Working paper, IMF, avril 1999.

**[25]** La quote-part OPEP de l'Algérie, de 1.4mb/j actuellement, devra passer à 2mb/j en 2010. En plus des contrats de recherche déjà signés avec des partenaires étrangers sur la base de la loi sur les hydrocarbures de 1986 et amendée en 1991, SONATRACH a signé de nombreux contrats, à partir de 2001, avec des compagnies étrangères. A cela, il faut ajouter les effets de la nouvelle loi qui assouplit les modalités d'exploitation, de transport et de commercialisation.

**[26]** CNUCED : «World investment report», 2005.

**[27]** Après une relative aisance, procurée par les fonds du rééchelonnement et différentes autres mesures d'assainissement, les banques affichaient, dès la fin du premier semestre 1998, un recours accru au refinancement auprès de la Banque d'Algérie. Elles faisaient alors face à l'étroitesse du marché interbancaire, à la faiblesse des dépôts et à des taux dissuasifs sur les concours de la banque d'Algérie. Par ailleurs, l'exiguïté d'un marché financier naissant ne permet pas de liquider leur portefeuille. La faiblesse des ressources saines se remarque dans la hausse de plus de 30 milliards de dinars du découvert global des banques entre décembre 1998 et juin 1999. Il faut ajouter à cela, selon l'association des banques et des établissements financiers (ABEF), que 3 banques publiques anticipent un déficit d'exploitation pour la fin de 1999.

**[28]** Note de conjoncture de la Banque d'Algérie, Avril 2006.

**[29]** Un plan de soutien à la relance d'une enveloppe globale de 525 milliards de dinars a été décidé en avril 2001 pour la période 2001/2004. Les pouvoirs publics envisagent de poursuivre cette action en injectant de nouveau une masse de 60 milliards de dollars.

**[30]** La Banque d'Algérie indique dans son rapport de 2001 que «le montant du refinancement au titre des pensions et adjudications est tombé à 0,5 milliard de dinars à fin mars 2001 contre 61,5 milliards de dinars à fin décembre 2000.

**[31]** Les chiffres de 2004 sont prévisionnels.

**[32]** IMF : Country Report February 2005.